



RAPPORT ANNUEL 2023

# Développement Durable



Chaque année, Valence Romans Agglo présente un rapport sur sa situation en matière de développement durable. Chiffres et exemples concrets à l'appui, il permet de donner à voir la contribution de notre territoire à la lutte contre le dérèglement climatique et à la protection de notre environnement.

Premières de nos priorités, les politiques environnementales concernent toutes nos actions.

Il y a des actes forts qui marquent un engagement tout particulier et immédiatement quantifiable dans l'aménagement de nos villes et villages, la réduction des déchets, dans la production d'énergie propre ou encore dans les critères environnementaux et sociaux de nos achats publics.

Il y a aussi ces mesures de long terme, parfois lancées dès le début de ce mandat, et qui donnent leurs résultats au fil du temps, préparent notre territoire et participent à son attractivité. Transports publics, eau potable, assainissement, rénovation énergétique du parc de logements public comme privé... le développement durable est partout et sa philosophie infuse tous les services de l'Agglo.

Ce rapport présente les actions et les indicateurs de l'année 2022, ils viennent compléter ce mouvement plus global qui ne s'appréciera que sur la durée.

Je suis très heureux que Valence Romans Agglo et ses différentes directions avancent à grand pas sur le chemin de la construction d'un territoire toujours plus durable et résilient.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce rapport.



**Nicolas DARAGON**  
Président  
Maire de Valence

# Sommaire

L'Agglo exemplaire / 4

Retour en images / 6

Focus / 30



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère / 8



Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations / 22



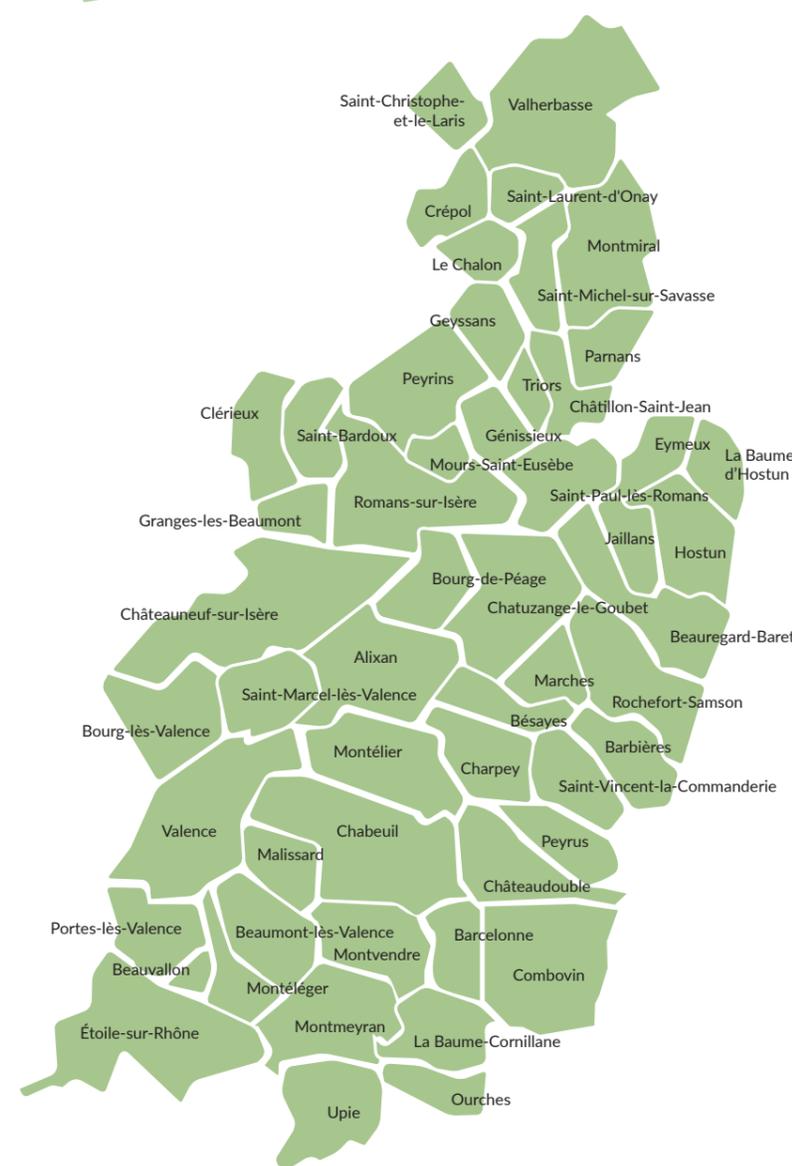
Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources / 12



Transition vers l'économie circulaire / 25



Épanouissement de tous les êtres humains / 18



## Le territoire

Devenu Valence Romans Agglo depuis le 7 janvier 2017, le territoire regroupe 54 communes et 227 000 habitants.

C'est la plus grande intercommunalité du département. L'Agglo exerce l'intégralité des compétences, obligatoires et facultatives, dont étaient dotées précédemment les 4 intercommunalités historiques. Certaines compétences s'exercent sur toutes les communes et d'autres, sur une partie seulement.

Ce sont les actions menées dans le cadre de ces compétences qui sont présentées ici.



## Préambule

Le rapport annuel de développement durable de Valence Romans Agglo offre une vision globale des actions, programmes et politiques du territoire qui contribuent aux 5 finalités du développement durable.

L'ensemble des services de la Communauté d'agglomération s'est impliqué dans l'élaboration collaborative de ce rapport qui présente de façon synthétique et illustrée les engagements et les actions de l'Agglo en faveur du développement durable.

Il répond aux obligations réglementaires de la collectivité mais s'adresse à toutes les parties prenantes de l'agglomération : citoyens, acteurs économiques, acteurs publics et partenaires.

### 5 FINALITÉS EN RÉSONANCE AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE

Afin de respecter ses obligations, l'Agglo présente son action à travers les 5 finalités du développement durable<sup>1</sup> : lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations et transition vers l'économie circulaire.

Ces actions s'inscrivent bien sûr dans le projet de territoire 2021-2030. Projet qui guide l'action de Valence Romans Agglo dans la construction d'un territoire équilibré, autour de quatre piliers :

- **Préserver l'environnement et s'ancrer durablement dans la transition écologique ;**
- **Asseoir le développement économique et l'attractivité ;**
- **Développer et adapter les services à la population ;**
- **Préserver les équilibres.**

Ce rapport se veut synthétique et lisible, pour en faciliter l'appropriation. Il ne recherche pas l'exhaustivité mais une vue d'ensemble. Pour plus d'informations sur l'Agglo ou sur des actions en particulier : [valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr).

Il est présenté lors du Conseil communautaire de fin d'année. En tenant compte des délais de préparation, il peut omettre certaines actions de l'année.

## L'Agglo exemplaire

L'Agglo s'est engagée dans une démarche d'exemplarité qui s'appuie sur une politique d'écoresponsabilité clairement affirmée.

### ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE, FOURNITURES ET RESSOURCES

// En 2022, l'Agglo a intégré les matières recyclées dans ses marchés d'acquisition de matériel informatique, notamment les ordinateurs, et a également testé des équipements reconditionnés grâce à des fournisseurs qui ont pu fournir des téléphones mobiles et ordinateurs en quantités suffisantes.

// L'Agglo maintient à 7 ans la période de renouvellement de son parc informatique afin de limiter l'impact carbone. À l'issue de ce délai, le matériel est reconditionné puis donné aux écoles et associations du territoire.

// En partenariat avec l'ANCT, une stratégie numérique, intégrant le numérique responsable, a été initiée et permettra d'aboutir prochainement à une feuille de route concrète.

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

// Mise en œuvre renforcée du plan d'extinction partielle des points lumineux. Environ 70 % d'entre eux font l'objet d'une extinction partielle la nuit, soit 6 millions de kWh économisés en 2023 et 4 M€ d'économies attendues. Une campagne de communication présentant les intérêts économiques et environnementaux de la démarche a accompagné ce plan d'extinction.

// En parallèle, l'Agglo continue le déploiement des LED avec 40 % des points lumineux déjà équipés. > Objectif : 60 % en 2026. L'Agglo équipe également plusieurs lampadaires d'allumage par détection de mouvement, prioritairement sur les voies cyclables, les parcs et squares et les voies secondaires où le maintien d'un éclairage est nécessaire.

### COMMANDE PUBLIQUE DURABLE : LA COLLECTIVITÉ JOUE UN RÔLE DANS L'ÉCONOMIE LOCALE ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

// L'Agglo s'est engagée dans une démarche pilote visant à favoriser l'achat de l'usage plutôt que l'acquisition du bien (principe de l'économie de la fonctionnalité, levier clé d'économie circulaire).

// Par ailleurs, une procédure de marché innovante a été expérimentée en 2022 (système d'acquisition dynamique) pour la fourniture de biens alimentaires. L'enjeu était de permettre aux différents prestataires du tissu local, notamment les plus petits, d'accéder au marché mais aussi de les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques environnementales, en conformité avec l'ambition de l'Agglo.

// Historiquement engagée sur la thématique des clauses sociales d'insertion, en 2022, l'Agglo a permis 15 539 h d'insertion grâce aux marchés publics. 83 % des contrats ont abouti à un emploi durable.

### RESSOURCES HUMAINES

// Relance du projet d'administration avec la mise en place de groupes de travail thématiques, notamment sur les axes écoresponsabilité, cohésion et interconnaissances.

// Recrutement d'un ingénieur prévention santé et sécurité au travail et d'un ergonome pour travailler sur les postures.

// Démarrage de la démarche de dématérialisation des procédures RH.



1 - Le Cadre de référence national des projets territoriaux durables et Agendas 21 locaux proposent une grille de lecture autour de 5 éléments de méthode à mettre en œuvre et de 5 finalités auxquelles les actions doivent contribuer autant que possible.

// 2022-2023  
Retour en images



**La collecte des ordures ménagères a évolué** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, modification de la fréquence et/ou des jours de collecte en porte à porte pour les communes de plus de 10 000 habitants et passage progressif en apport volontaire de toutes les communes de moins de 10 000 habitants.



**Club Nature** : des adolescents de l'Agglo qui participent, tout au long de l'année, à des sorties nature et des rencontres hebdomadaires encadrées par la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux).



**Dans le cadre de la journée, « Aujourd'hui pour demain »** : l'Agglo a proposé des animations présentant les enjeux du développement durable et les différents dispositifs et actions menés sur le territoire.



**Inauguration des châteaux d'eau de Lautagne** : ils permettent l'alimentation en eau des quartiers est de Valence et garantissent une réserve d'eau de 24 heures, notamment pour alimenter l'hôpital.



**Inauguration de la Maison de l'Habitat de Valence** : un lieu ressource pour toutes les questions sur l'habitat et le logement, de la recherche d'un appartement à l'adaptation à la perte d'autonomie en passant par la rénovation énergétique.



**51 dossiers de candidature pour les Trophées de l'entreprise 2022 et 5 lauréats** : Capteur protect, D'un seul geste, À vos malts, Koesio TV, Vis Terrae.



**Inauguration des nouveaux espaces extérieurs du multi-accueil La Clé des champs** : plus verts, plus ludiques, plus accueillants.



**Centre aquatique Diabolo** : il est aujourd'hui géré par l'Agglo : espace nautique, balnéo, cours d'aquagym... Un espace dédié au bien-être et à la pratique sportive.



**Inauguration de la Maison du patrimoine à Valence** : centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Une 2<sup>e</sup> Maison du patrimoine est en cours de réalisation à Romans-sur-Isère.



**Espace Petite Enfance** : lancement officiel du chantier à Romans-sur-Isère, quartier de La Monnaie. Inauguration en décembre prochain.



**Projet agricole et alimentaire durable de territoire (PAADT)** : Signature par l'Agglo et ses partenaires de la Charte de gouvernance à l'occasion du salon Tech & Bio.



**Inauguration du parking expérimental d'infiltration des eaux de pluie de Mauboule, à Valence** : un outil didactique d'aide à la décision pour les collectivités.

## ÉTAT DES LIEUX

# Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



**Plus d'1/2 milliard €** dépensé par les acteurs du territoire en achat d'énergie.

**15 %** de la consommation finale d'énergie du territoire couverte par la production d'énergies renouvelables.

**1 million KtCo<sub>2</sub>** équivalent de gaz à effet de serre en 2013, dont 84 % d'origine énergétique.

**1 habitant sur 7** est en situation de vulnérabilité énergétique.

**2°C** d'augmentation de la température moyenne sur l'Agglo depuis 1960.

**42 000 points lumineux** sur la voie publique.

**3 000 ménages** informés ou accompagnés par Renov'Habitat Durable.

**186 000 € annuels** économisés grâce aux travaux et actions menées dans le cadre du plan de sobriété énergétique 2018-2022.

**Près de 2 millions €** d'aides aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat en 2022.

## Comment l'Agglo contribue-t-elle à la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ?



### EN DÉVELOPPANT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

// **Mise en œuvre progressive des 82 actions du Plan Climat Air Énergie Territorial, voté le 4 avril 2019.** Réalisation du bilan et de l'évaluation à mi-parcours du PCAET, avec actualisation des indicateurs, objectifs et actions.

// **Renouvellement du label Territoire Engagé pour la Transition Écologique** sur le volet Climat Air Énergie (anciennement Cit'ergie) avec l'ambition du maintien des 3 étoiles et d'un score au-delà de 60 % (59 % en 2019). Réalisation des audits auprès des services.

// **Signature et mise en œuvre du contrat de chaleur renouvelable avec l'ADEME** pour 3 ans et création d'un poste de chargé de projet dédié. Les collectivités, associations, entreprises, artisans ou commerçants qui ont un projet de production de chaleur renouvelable peuvent désormais se faire accompagner par l'Agglo qui les aide à définir les solutions les plus adaptées et à bénéficier des aides financières de l'ADEME.

// **Élaboration et mise en œuvre d'un plan de déploiement des GTC (gestion technique centralisée)** permettant de contrôler et maîtriser de façon centralisée les équipements des bâtiments.



### EN ACCOMPAGNANT LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

// **Poursuite du dispositif Renov'Habitat Durable destiné aux propriétaires occupants ou bailleurs, copropriétés.** L'Agglo, associée aux communautés de communes DrômArdèche et Royans Vercors Communauté, déploie le Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE) cofinancé par l'ADEME et la Région. Renov'Habitat Durable, guichet local de France'Rénov, apporte un service complet en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat et a permis d'informer 3 000 ménages, d'organiser 1 800 rendez-vous individualisés et 150 accompagnements en vue de rénovation énergétique ambitieuse. 30 copropriétés ont été conseillées jusqu'au vote des travaux.

// **Accompagnement des programmes de l'Anah.** En 2023, 500 ménages ont été accompagnés jusqu'aux travaux dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation à la perte d'autonomie et le développement d'une offre conventionnée, soit 8M € de travaux subventionnés à 53 %.





## / ZOOM /

### // Une stratégie définie pour une compétence assainissement bas carbone

L'Agglo souhaite rendre son service assainissement plus résilient face aux tensions climat-ressources. Un Bilan Carbone du service a été réalisé, identifiant les moyens pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un audit d'identification des gisements d'installation d'énergie renouvelable sur le bâti a permis de prioriser les actions en lien avec l'objectif d'autosuffisance au titre de la directive européenne Eaux Résiduaires Urbaines.

La stratégie définie s'appuie donc sur un mix sobriété, efficacité et développement des énergies renouvelables à l'horizon 2040.



### EN FAVORISANT LA MOBILITÉ DURABLE ET EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE L'AIR

// Inauguration de 3 stations de distribution d'énergies alternatives à Romans-sur-Isère, Bourg-de-Péage et Valence : elles permettent de recharger les véhicules en BioGNV ou en électricité, pour les bus, poids lourds, utilitaires et véhicules légers.

### // Mise en œuvre du Plan Vélo Intercommunal

Articulé autour des liaisons cyclables structurantes, il répond aux objectifs suivants :

- Relier les principales communes par des liaisons vélo intercommunales continues et sécurisées ;
- Proposer un réseau cyclable clair, lisible et efficace ;
- Augmenter la part modale du vélo utilitaire. 200 km d'axes cyclables structurants sont prévus à l'horizon 2025 pour un montant d'environ 10 M€.

// Augmentation de l'offre et de la demande des Libelo. 6 nouvelles stations ont été créées à Valence, Romans-sur-Isère et Bourg-lès-Valence, et 50 vélos à assistance électrique supplémentaires ont été mis à disposition, soit un total de 350 vélos disponibles dont 115 VAE. 3 nouvelles Vélobox ont été installées portant à 186 le nombre de places de stationnement vélo.



## ÉTAT DES LIEUX

# Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

FINALITÉ 2



**46 278 hectares**

de surface agricole utile, soit 49 % du territoire.

**30,2 %** des exploitations agricoles et 21,3 % des surfaces sont en bio.

**35,5 %** des achats de la cuisine centrale en bio, soit un peu plus de 450 000 €/ an.

**5 500 repas servis** chaque jour par la cuisine centrale dans 63 restaurants scolaires.

**1 629 km** de réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

**600 km de cours d'eau**

relevant de la compétence Gemapi.

**15 800 000 m<sup>3</sup> d'eau collectés et traités**

dans les 3 principales stations de traitement des eaux usées.

**50 007 tonnes** d'ordures ménagères collectées en 2022.

**400 km de sentiers de randonnées** gérés, entretenus et balisés en 2023.

**26 %** de taux de boisement.

## Comment l'Agglo contribue-t-elle à la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ?



### EN DÉVELOPPANT SON PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

#### // Soutien et promotion des circuits courts

Souhaitant mettre l'agriculture et l'alimentation locales à l'honneur, en 2022, l'Agglo a créé une marque, *Toqué du Local*, qui a pour objectif de valoriser et faire connaître les producteurs, magasins de producteurs, transformateurs et restaurateurs du territoire qui travaillent à partir de produits locaux. Plus de 200 références sont recensées sur la plateforme web dédiée.

En complément, une dynamique de réseau a été initiée pour favoriser les échanges entre agriculteurs et professionnels du milieu alimentaire.

Pour augmenter l'impact sur l'économie du territoire, depuis septembre 2023, *Toqué du local* s'est ouvert aux acteurs économiques engagés dans les circuits courts (artisans, artisans d'art, répar'acteurs...).

L'Agglo, avec les cantines scolaires volontaires, déploie également des actions ciblées pour favoriser une alimentation saine, de qualité, de saison et locale avec des efforts spécifiques, en 2023, sur la **lutte contre le gaspillage alimentaire**.

L'Agglo a également créé un marché public dédié à l'alimentation durable pour tous les événements qu'elle organise afin de favoriser la consommation de produits locaux et durables.

#### // Sensibilisation et information autour de l'agriculture et l'alimentation locales.

- **Mobilisation des structures de proximité** (établissements scolaires, MPT, MJC, ...) pour informer, conseiller et accompagner les habitants dans leurs achats alimentaires. Par exemple, en 2022, les élèves de la Cité scolaire Camille Vernet ont visité leur cantine, avec les équipes de cuisine, et participé à un atelier de réalisation d'un « burger local ». En 2023, les élèves portent un projet de création d'un potager sans traitement chimique au sein de l'établissement et recevront, à cet effet, l'aide d'un maraîcher du CIVAM.

- **Animations « Terres Animées »** sur la santé-environnement auprès de publics éloignés de ces questions : visite de ferme, récolte ou atelier cuisine intergénérationnel pour faire connaître les produits locaux et les rendre accessibles.

- **Campagnes pédagogiques** menées dans les écoles du territoire pour sensibiliser à l'agriculture durable, l'alimentation locale et saine.

#### // Appui au développement de filières alimentaires territorialisées.

L'Agglo soutient la structuration d'une filière bio locale blé-farine-pain susceptible d'alimenter la restauration collective. La première rencontre a réuni 21 boulangeries du territoire.





## EN FAVORISANT LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES

### // Soutien à la préservation du foncier agricole et à la transmission des exploitations

- Animation du Pôle de ressources multi-acteurs pour le renouvellement des générations agricoles :
  - Organisation d'une soirée Installation Transmission regroupant 60 participants : élus, cédants, porteurs de projet ;
  - Création d'un réseau de 5 fermes métiers qui accueillent les élèves en stage de 3<sup>e</sup> avec l'objectif de susciter les vocations ;
  - 2 expérimentations en cours pour réussir la transmission des fermes.
- Zoom sur les métiers du secteur agricole au forum des métiers organisé par le 333 à Valence.
- Une stratégie foncière agricole qui prévoit la sécurisation du foncier pour les exploitants sur les zones d'activités et la mise en place de clauses environnementales sur les secteurs à enjeux.
- Lancement de l'appel à candidature sur les Teppes et sélection du projet avec le lycée Terre d'Horizon dans la continuité du diagnostic agronomique.

// Sensibilisation des scolaires aux thématiques pastoralisme et forêt auprès des classes de primaire dans le cadre de la campagne pédagogique d'éducation à l'environnement.

// Signature de la nouvelle Charte Forestière des Chambarans pour la période 2023-2028.

// Organisation d'animations et de conférences autour du réemploi du bois dans le cadre des « journées pro de l'eco-rénovation ».

// Echange avec les acteurs de la filière en vue d'une nouvelle stratégie Forêt-Filière bois de l'Agglomération en 2024.

// Accompagnement des propriétaires de la forêt privée.

### // Déploiement du nouveau Plan Pastoral Territorial Animation territoriale en faveur du multi-usages des espaces pastoraux :

- Valorisation des résultats du diagnostic multi-usages lors du sommet de l'élevage à Cournon d'Auvergne.
- Relance du comité de pilotage pour la réalisation du bilan du plan en 2024 et la mise en œuvre de la nouvelle programmation.

## EN ASSURANT ET COORDONNANT UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

### // Déclinaison de la stratégie foncière « eau » sur une zone de captage prioritaire

Réalisation d'une animation foncière sur le périmètre de protection éloigné du captage prioritaire de Tricot à Romans-sur-Isère, dans l'objectif de maîtriser l'usage du foncier pour la protection de la ressource en eau.

## EN SENSIBILISANT LES AGRICULTEURS À LA PROTECTION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

// Le programme agriculture durable et eau se décline en différentes actions : information/sensibilisation des agriculteurs et acteurs forestiers, accompagnement technique, démonstrations de matériels innovants et de pratiques d'agroécologie... 338 agriculteurs se sont engagés dans la démarche de 2017 à 2023.

Opération menée avec la Chambre d'agriculture, Agribiodrôme, l'ADAF, la LPO, le CDA et Permalab.

// Poursuite de l'observatoire de l'eau avec, en 2021, 28 points de suivi en eaux souterraines et 11 points en eaux superficielles.

### // Mise en place de fabriques sur les filières Bas Niveau d'Intrants en lien avec la stratégie Afterres

Réunions de groupes de travail amont/aval sur les rotations des cultures, le pois chiche pour la restauration collective et la diversification en arboriculture.

## EN LUTTANT CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES

### // Poursuite des travaux de mises aux normes des systèmes d'assainissement de Romans-sur-Isère et de Valence

- Réalisation des travaux du futur poste de refoulement de la Presle à Romans-sur-Isère.
- Validation de l'avant-projet de l'agrandissement de la station de traitement des eaux usées de Romans-sur-Isère.
- Validation du projet du futur poste de refoulement de l'Épervière à Valence.
- Fin des études du filtre planté de roseaux à Clérieux.

- Raccordement sur la station de traitement des eaux usées de Romans-sur-Isère du hameau de la Vanelle à Granges-lès-Beaumont et du quartier des Ors à Romans-sur-Isère.

### // Renouvellement et mise aux normes des stations de traitement des eaux usées

- Upie : lancement de la consultation de conception-réalisation ;
- Peyrus : validation du programme de l'opération ;
- Montvendre : validation du site d'implantation de la future station avec les services de l'État.

## EN PRÉSERVANT LES MILIEUX AQUATIQUES

// Poursuite de l'entretien des boisements de berges sur les cours d'eau. Cette démarche s'appuie sur les plans pluriannuels d'entretien définis pour cinq ans. Au nord de l'Agglo : affluents de l'Isère, au sud : affluents du Rhône.

// Aménagement de la rivière Joyeuse visant la prévention des inondations et la restauration physique de la rivière. Poursuite des négociations amiables et des acquisitions foncières nécessaires au projet. Actualisation des éléments techniques permettant d'obtenir les autorisations pour la réalisation des travaux.

// Aménagement de la rivière Barberolle avec la mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage et l'étude pour la définition du programme d'aménagement et de restauration physique du bassin versant.

// Expérimentation de biomimétisme « Habitats du castor » sur la Lierne : réhydratation des sols et des milieux annexes au cours de la Lierne (annexe hydraulique et Zones Humides) en utilisant des solutions inspirées du castor : mise en place d'ouvrages déflecteurs et de barrages...

// La Savasse (co-maîtrise d'ouvrage avec la Ville de Romans-sur-Isère) : les travaux ont pour objectif la découverte du cours d'eau.

// Véore Lorient : restauration de la Confluence afin de redynamiser les écoulements, augmenter la lame d'eau notamment en été, diversifier écoulements et habitats aquatiques.

// Lac des Couleures : poursuite de la démarche de gestion, de préservation et de valorisation de cet Espace Naturel Sensible local.

- Réalisation des travaux de restauration et reméandrage de la Barberolle : mise en son point bas et suppression des merlons pour mieux hydrater et garder en eau la Zone Humide. Traitement de la renouée.
- Finalisation de l'étude d'éco-interprète pour mise en œuvre de la passerelle et du sentier en 2024.

// Trame turquoise et Marathon de la biodiversité Poursuite du programme Marathon de la Biodiversité avec la plantation de haies et la réalisation de mares.





## / ZOOM /

### // Structuration et valorisation du réseau de boucles de randonnées.

- 400 km d'itinéraires ont été balisés et entretenus par l'Agglo en 2023 afin d'améliorer la qualité et le maillage des itinéraires. Un nouvel itinéraire a été valorisé en « Bon Plan » (Montmeyran), tandis que 5 sont en cours d'élaboration. L'extension du GR93 (traversée ouest-est du Vercors) depuis la gare de Valence TGV a été réalisée en partenariat avec le PNR du Vercors et la Fédération Française de Randonnée. Du mobilier d'accueil et d'interprétation sera installé en 2024.
- Des panneaux rappelant les principes de partage de l'espace ont été déployés sur les sentiers.
- Par ailleurs, l'Agglo, par le biais d'un fonds de concours, soutient les communes qui souhaitent mieux organiser le stationnement des usagers aux abords des sentiers de randonnée.
- Enfin, une étude sur l'organisation des sports de nature sur le territoire en lien avec les enjeux de développement durable (biodiversité, changement climatique, multi-usages, etc.) a été lancée.



### EN PROTÉGEANT ET EN METTANT EN VALEUR LES ESPACES NATURELS, LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES

#### // Le site Natura 2000

L'Agglo anime un comité de pilotage intégrant tous les acteurs usagers du périmètre Natura 2000 des Sables de l'Herbasse et des Balmes de l'Isère. Ce comité conduit des actions de protection d'habitats naturels, sensibilisation, évaluation d'incidences etc.

#### // Plan Paysage

Dans le cadre d'actions en faveur de la préservation des territoires, l'Agglo, en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Vercors, s'est engagée dans la réalisation d'un Plan Paysage avec les 14 communes constituant les contreforts du Vercors. L'objectif est de définir la qualité paysagère de ce territoire et de mettre en place un plan d'action partagé.

Afin de suivre l'évolution de ses paysages mais aussi d'évaluer l'impact du dérèglement climatique sur son territoire, l'Agglo a décidé de mettre en place un observatoire photographique des paysages.

### EN AGISSANT POUR LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT

#### // Lutte contre la prolifération de l'ambrosie

Accompagnement des référents communaux (23 communes sur 54), aide au repérage des parcelles infestées, sensibilisation de la population, communication sur le site web et l'application gratuite *signalement-ambrosie* afin que chacun puisse participer.



### EN SENSIBILISANT LES CITOYENS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### // Campagnes pédagogiques sur la protection de l'environnement pour les CE1 et CM2.

Ces actions portent sur l'eau potable, les rivières, l'assainissement, la gestion des déchets, l'agriculture durable et l'alimentation, le pastoralisme, la biodiversité, la transition énergétique, la forêt, la coopération... 115 classes de primaire se sont inscrites sur l'année scolaire 2022-2023.

#### // Animations biodiversité

L'Agglo a organisé avec la LPO différentes « balades naturalistes » afin de faire découvrir la biodiversité du territoire aux habitants : animation chauve-souris à Saint-Paul-lès-Romans et Valence, Quizz et sorties « Piafs » à Valence, sortie hirondelle à Chateaudouble...

Pour la deuxième année consécutive, l'Agglo apporte aussi un soutien financier à la LPO pour l'animation du **Club Nature** dédié à un groupe d'une vingtaine de jeunes de l'Agglo qui vont découvrir la biodiversité du territoire tout au long de l'année scolaire.

#### // Atlas de la Biodiversité

Suite au recensement des espèces (Atlas de la Biodiversité) réalisé au sud du territoire, l'Agglo a entrepris différentes actions de sensibilisation : création d'un logo dédié à la biodiversité, quizz Biodiversité sur les réseaux sociaux, exposition (13 panneaux) sur les milieux et les espèces pour les communes de l'Agglo, cartes postales des espèces emblématiques pour les habitants, réalisation d'un dossier biodiversité dans le magazine de l'Agglo...

L'Agglo a initié un travail avec les acteurs du territoire sur l'espèce devenue emblème de la biodiversité du territoire : l'Azuré du serpolet mais aussi, des actions pédagogiques auprès des agents de la collectivité (animations et formations en interne).



## ÉTAT DES LIEUX

# Épanouissement de tous les êtres humains

### FINALITÉ 3



### 7 piscines

dont 1 centre aqualudique de 3 800 m<sup>2</sup>.

**8 projets soutenus** par le dispositif Culture & territoires.

### 13 médiathèques

plus de 28 000 abonnés, 1,5 millions de prêts, 14 000 documents numériques.

2 200 actions culturelles, 18 000 scolaires et groupes accueillis dans le réseau de lecture publique.

### 8 700 personnes

ont bénéficié de visites patrimoniales dont environ 2 500 scolaires.

**Près de 13 400 personnes** ont fréquenté Le Cpa, dont 3 900 élèves, en 2022.

### 1 583 élèves

inscrits au conservatoire en 2022

## Comment l'Agglo contribue-t-elle à l'épanouissement de tous les êtres humains ?



### EN SOUTENANT L'ACCÈS À LA CULTURE ET L'ART POUR TOUS

// **8<sup>e</sup> édition de l'appel à projets Culture & Territoires en 2022** : 8 projets ont été soutenus à hauteur de 99 000€ et au bénéfice de 27 communes et 26 500 spectateurs.

// **Développement de projets hors les murs par La Comédie de Valence notamment** : création participative de spectacles et résidence d'auteur travaillant un texte en résonance avec le territoire.

// **1<sup>re</sup> édition du Festival Deux Nuits** pour les amateurs de cinéma d'animation dans le parc de la Cartoucherie (plus de 1 600 spectateurs).

// **Opération Chemin des artistes** : en 2022, 36 communes ont participé, 13 circuits à vélo ont été proposés pour inciter les participants à cheminer sur l'ensemble des communes participantes.

// **Mise en place d'une déclinaison de l'opération Chemin des Artistes pour les plus jeunes** : Chemin des Artistes en Herbe, qui a proposé, durant les vacances d'avril, une sensibilisation artistique et environnementale à 270 enfants de 6 à 12 ans dans 8 centres de loisirs et 1 école.

// **Expérimentation d'une navette de transport** en partenariat avec la Comédie et le Train Théâtre pour permettre aux spectateurs de rejoindre gratuitement ces salles de spectacle valentinoises.

// **L'Agglo intègre dorénavant, dans ses conventions avec les associations culturelles et partenaires**, des incitations au tri des déchets et au développement de pratiques respectueuses de l'environnement (covoiturage par exemple) et favorisant l'alimentation durable locale.

// **Le Conservatoire de Valence Romans Agglo a mis en place différentes actions.**

- Construction d'un réseau des écoles de musique de l'Agglo afin de valoriser et consolider l'enseignement musical de proximité.
- Création de stages de danse hip hop ouverts à tous.
- Création d'un dispositif pédagogique adapté pour les enfants en situation de difficulté d'apprentissage et de handicap mental.

- Développement du festival de musique ancienne avec 4 concerts gratuits. Ce festival a pour ambition de valoriser les lieux patrimoniaux et de transmettre le patrimoine matériel et immatériel des œuvres artistiques du passé.
- Nouvelle édition en 2022-2023 du festival MICRO MUSIC en partenariat avec La Cordo.





## EN FAVORISANT L'ACCÈS AU SAVOIR ET AU DIVERTISSEMENT ET L'INCLUSION SOCIALE

// Dans leurs propositions documentaires, les médiathèques valorisent la diversité des thèmes et des niveaux représentés.

Elles s'attachent particulièrement à offrir des services aux publics fragiles et éloignés de la culture.

- Création d'un poste dédié au public **en situation de handicap**
- création d'un point France Services dans 5 médiathèques et aide numérique dans l'ensemble du réseau afin de faciliter l'accès aux droits de l'ensemble de la population et de contribuer à la **lutte contre l'illectronisme**.



## EN PERMETTANT À TOUS DE PRATIQUER UN SPORT

// **Programme des volontaires Paris 2024** : en partenariat avec le CDOS, le département de la Drôme et les communes de Romans-sur-Isère et de Montélimar, les 10 volontaires soutenus par l'Agglo ont suivi un cursus de formation pour préparer leur sélection et participation aux JO de Paris 2024.

// **Appel à projet Terre de jeux 2024** et soutien aux manifestations sportives pour la saison 2022/2023.

### // Apprentissage de la natation dans les écoles

L'enseignement « massé » (1 séance tous les jours pendant 2 semaines) a été généralisé du CP au CM2. Les séances de natation pour les grandes sections des écoles maternelles des réseaux d'éducation prioritaire ont été expérimentées ainsi que la mise en place de séances de rattrapage pour les classes de CM2 dont les élèves n'avaient pas réussi leur test de nage.

// **Handipiscine** : le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois pendant la période d'octobre à avril, des séances de découverte pour les personnes handicapées sont organisées dans les piscines de l'Agglo.

La piscine Camille Muffat est en cours d'obtention du label tourisme et handicap.



## ÉTAT DES LIEUX

# Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

FINALITÉ 4



**34** crèches collectives.

**20** lieux d'accueil enfants-parents.

**2** crèches familiales.

**5** relais petite enfance.

**23 millions €** supplémentaires

investis en 2022 sur les deux ambitions (équilibre et services à la population) du projet de territoire.

**7 points jeunes**

pour les 12-17 ans

**1 Point Jeunes mobile**

dans l'Agglo (un 2<sup>e</sup> point jeune mobile prévu en 2024).

**1 Point Information Jeunesse**

à Valence, (un 2<sup>e</sup> à Romans-sur-Isère en 2024).

**14 habitats adaptés**

pour les gens du voyage se sédentarisant ont été réalisés depuis 2020 (48 habitats supplémentaires seront réalisés d'ici 2026).

**320 nouveaux logements locatifs sociaux**

financés en droit commun (82% de l'objectif PLH).

**365 logements de 2 copropriétés différentes**

ont été accompagnés par l'Agglo dans le cadre de Plans de Sauvegarde.

## Comment l'Agglo contribue-t-elle à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ?



### EN AGISSANT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

**// Suivi et portage du Contrat de ville de l'Agglo.** 8 actions relatives à l'habitat et au développement économique ont été financées dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de ville.

### **// Mise en œuvre du « Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain ».**

Ciblant les 4 quartiers de la Politique de la ville de Valence et de Romans-sur-Isère, il engage l'Agglo à hauteur de 21 M€ pour améliorer et valoriser ces quartiers.

**// Les actions dans les quartiers.** Au titre de la Politique de la ville, Valence Romans Agglo consacre 40 000 € par an à des projets d'intérêt général portés par des acteurs locaux, principalement sur les thématiques de l'habitat, du développement économique, de l'emploi et de la culture. Entre 7 et 11 associations sont financées pour environ 10 actions par an. En prévision du futur Contrat de ville, l'Agglo réalise un bilan de la politique menée sur les quartiers depuis 2015.

### EN ASSURANT DES LOGEMENTS DIGNES ET ACCESSIBLES À TOUS

#### **// Réhabilitation des logements du centre-ville.**

L'Agglo, en lien avec de nombreux partenaires (dont l'ANAH, Action Logement, la Banque des Territoires, le Département), conduit deux programmes d'aides à la rénovation de logements, nommés « *Le Centre de Valence se transforme* » et « *Le Centre de Romans se rénove* ». Cela représente près de 20 M€ d'aides mobilisées sur 5 ans pour les propriétaires souhaitant améliorer leur logement. Bilan : 141 logements rénovés à Romans-sur-Isère depuis 2019, dont 108 très dégradés et vacants, remis sur le marché, 59 logements rénovés à Valence depuis 2021, dont 23 très dégradés et vacants.

**// Ouverture en juin 2023 d'une nouvelle Maison de l'Habitat à Valence.** A l'instar du site romanais, la Maison de l'Habitat est un guichet unique d'information et de conseil pour les habitants, sur tous les sujets relatifs au logement (recherche de logement, rénovation énergétique, conseil juridique, conseil architectural...).

### **// Soutien aux opérations de construction de logement en renouvellement urbain.**

En partenariat avec les communes et l'EPORA (établissement public foncier), l'Agglo participe au déficit foncier des opérations de construction ou réhabilitation en renouvellement urbain. En 2023, 330 000 € ont été attribués pour équilibrer un programme de 101 logements à Valence. L'Agglo s'est par ailleurs engagée à soutenir une opération lourde de requalification rue de l'Armillerie à Romans-sur-Isère, à hauteur de près de 400 000 €.

### **// Inauguration des 8 habitats adaptés à Saint-Marcel- lès-Valence pour les gens du voyage sédentarisés.**

Ces habitats adaptés sont une réponse à la sédentarisation d'un nombre croissant de membres de la communauté des gens du voyage. Ils combinent, sur le même site, un accès à un habitat en dur et un habitat mobile (caravane). Avec les 6 logements adaptés de Valence, ouverts en 2020, ce sont 14 logements au total qui apportent une vraie solution aux familles qui souhaitent s'installer de façon pérenne sur l'Agglo.

### **// Labélisation « Espace de vie sociale » en cours par la CAF pour le camping-car de la travailleuse sociale**

qui tourne sur les aires d'accueil des gens du voyage. Un diagnostic a été réalisé sur les aires d'accueil, notamment auprès des familles présentes. Il a permis de compléter le dispositif d'accompagnement existant et de dégager 4 axes de travail spécifiques : scolarisation, santé, accès au numérique pour l'insertion professionnelle et accès à la culture. Le projet est en cours de finalisation.





## EN FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT DE LA PETITE ENFANCE À LA JEUNESSE

### // Rénovation et verdissement des crèches :

8 M€ investis d'ici 2026 pour améliorer le confort des enfants, simplifier le parcours des parents, végétaliser et donc rafraîchir et ombrager les espaces...

### // Une nouvelle Maison de l'enfance à Bourg-de-Péage.

L'espace a été rénové, agrandi et optimisé avec une mise aux normes des espaces de travail, l'augmentation de la capacité d'accueil du multi accueil passant de 20 à 30 places, et la création d'un espace dédié aux activités Petite Enfance en complément du multi accueil collectif. Les cours extérieures ont fait l'objet d'aménagements : espaces verts, jeux d'extérieur, ombre...

### // Un nouvel espace petite enfance à Romans-sur-

Isère. Les travaux ont débuté et permettront l'accueil d'une crèche, d'un lieu d'accueil enfants-parents et d'un service de la PMI.

### // De nouveaux espaces extérieurs végétalisés au multi-accueil La Clé des Champs à Romans-sur-

Isère. Installation d'un théâtre de verdure, de petites collines enherbées et de jardinières plantées de fleurs et d'aromates.

### // BAFA Citoyen

18 jeunes du territoire ont intégré la première édition de la formation BAFA organisée par l'Agglo. Après une formation théorique dispensée par l'association Université solidaire, ils ont réalisé leur stage pratique avec les équipes d'animateurs de l'Agglo et des centres de loisirs de Beauvallon-Étoile, Génissieux, Papelissier, Malissard et La Péri à Montmeyran. Un dispositif efficace qui permet de pallier la difficulté de recrutement d'animateurs : tous les postes d'animateurs ont été pourvus en 2023, pour la première fois depuis 2018.



## ÉTAT DES LIEUX

# Transition vers l'économie circulaire

### FINALITÉ 5



**223,7 kg par an et par habitant**

de déchets non valorisés collectés en 2022.

**33 %**

des achats identifiés SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine) servis à la cuisine centrale

**5 pôles de compétitivité labellisés :**

Minalogic, Tenerrdis, Plastipolis, Trimatec, Terralia.

**Plus d'1 start-up sur 3** intervient dans l'écologie.

**3<sup>e</sup> Agglo la plus attractive de France dans sa catégorie**

(baromètre Arthur Loyd 2022) et 1<sup>er</sup> territoire en terme d'investissement des entreprises dans la transition (en nombre et en montant)

**15 projets**

soutenus et accompagnés en 2022 par l'incubateur GENE0.

**56 espaces économiques**

à vocation industrielle, artisanale, logistique, tertiaire, commerciale...

# Comment l'Agglo contribue-t-elle à la transition vers l'économie circulaire ?



## EN VALORISANT L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET EN ACCOMPAGNANT L'EMPLOI

// **Mise en œuvre de la stratégie foncière dédiée aux activités économiques.** Portée transversalement par la direction Habitat et Urbanisme et le département Développement économique et Attractivité, elle vise à optimiser le foncier consommé au sein des Zones d'Activité Economique (ZAE). Cela se traduit concrètement par la mise à disposition de petits fonciers adaptés et par la reprise ou reconversion de friches industrielles en villages d'entreprises.

// **Mise en place d'un Observatoire des Dynamiques Territoriales,** pour explorer les aspects économiques, démographiques, sociaux et environnementaux du territoire. Son rôle est notamment de comprendre l'impact et la vulnérabilité des entreprises du territoire face aux enjeux environnementaux. Le travail de collecte et d'analyse des données disponibles est en cours et un premier livrable (sur l'aspect environnement) sera produit en 2023.

// **Face à l'évolution du contexte économique et du renforcement de l'accueil d'activités exogènes au territoire,** le comité de gouvernance d'Harmonie 2030 a décidé de se concentrer sur les actions concourant à l'attractivité du territoire. En 2022, deux sujets avaient été retenus :

- **le Pack accueil de l'Agglo** qui propose un accompagnement privilégié aux nouveaux salariés s'installant sur le territoire a été renforcé. 15 familles ont été accompagnées en 2022 (214 familles accompagnées depuis le lancement de la démarche en juin 2016). En 2023, une expérimentation est en cours pour réorienter ce pack vers le volet acquisition de logement sur les secteurs cœur de ville et OPAH.

- **des actions concertées avec la SNCF** pour qu'elle maintienne et développe son offre de desserte du territoire. Le groupe de travail SNCF a été formalisé fin 2022, et un travail de compréhension mutuelle des enjeux a été réalisé en 2023 ainsi que le lancement d'un questionnaire.

D'autres chantiers sont en cours de réflexion : participation à la définition des voies cyclables (notamment en 2023 une discussion avec Valence Romans Mobilités pour affiner le schéma cyclable intercommunal par exemple au sein des parcs d'activités), rapprochement salariés / producteurs locaux pour développer les circuits courts, en lien avec la démarche « Toqué du local ».

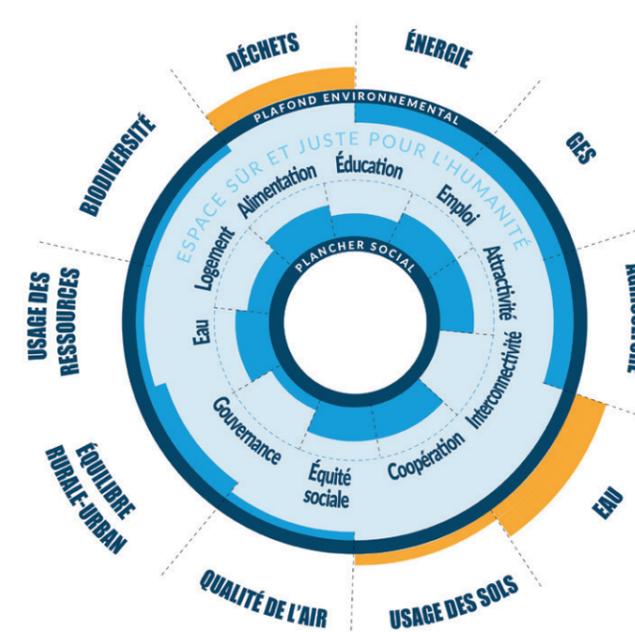
// **Signature d'une convention avec Pôle Emploi** visant à réduire les tensions sur le marché du travail, à anticiper les besoins de compétences, et à intégrer les publics les plus éloignés de l'emploi. Elle se traduit par du partage d'expertises et connaissances respectives sur les acteurs locaux et la mise en place d'actions communes.

// **L'Agglo, partenaire majeur de la 1<sup>re</sup> édition du Salon du Recrutement et de l'Alternance** porté par le Dauphiné Libéré et organisé au Palais des Congrès de Valence. Plus de 90 entreprises et organismes de formation et 3 500 visiteurs ont répondu présents.



## EN ÉVALUANT LA DURABILITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

// **Évaluation du projet de territoire de l'Agglo à partir du « Donut » de Kate Raworth,** qui vise à respecter un « plancher social » et un « plafond environnemental ». Pour chaque action du projet de territoire, des indicateurs environnementaux et sociaux ont été définis puis renseignés par les services. Ils permettent un suivi et une représentation visuelle de la durabilité des projets. 3 thématiques seulement se situent au-dessus du « plafond environnemental » et font l'objet d'actions spécifiques : déchets (réduction des déchets et amélioration du tri), eau et assainissement (mise aux normes des stations d'épuration) et usage des sols (renouvellement urbain et formes d'habitat plus économes).



## EN S'INSCRIVANT DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

// **Mise à disposition des élus des communes de fiches ressources** sur les bonnes pratiques en matière d'économie circulaire.

// **Lancement d'un appel à projet auprès des communes avec 3 projets retenus :** mobilisation citoyenne autour de la raréfaction de l'eau, dynamique citoyenne de mise en valeur du patrimoine, animation « fresque de l'économie circulaire » pour les élus de différentes communes.

// **Travail partenarial avec la filière BTP** ayant abouti à une feuille de route économie circulaire pour améliorer les pratiques (réemploi de matériaux, chantier propre, mise en lien des acteurs, ateliers visant à « lever les freins », etc.).

// **Élargissement de la marque « Toqué du local » à l'ensemble des circuits courts :** artisans, réparateurs, matériauthèques, artisans d'art...

// **Accompagnement à titre expérimental d'une grande exploitation céréalière bio,** pour installer 3 porteurs de projets en reprise de cette exploitation.





### EN AMÉLIORANT LA COLLECTE, LE TRI ET LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

// Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en coopération avec le SYTRAD.

// Intégration d'un volet prévention dans le marché de collecte des déchets ménagers et assimilés (CPDMA) démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

// Expérimentation OUI PUB depuis septembre 2022. Elle interdit la distribution d'imprimés publicitaires non adressés, sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres. Fin 2022, le taux d'apposition du OUI PUB était de 14%.

// Promotion du compostage, avec la mise à disposition gratuite de composteurs depuis octobre 2021 (2 686 composteurs distribués en 2022) et l'inauguration de 17 sites de compostage collectif : 10 sur l'espace public, 3 en structure et 4 en pied d'immeuble.

// Optimisation de la collecte des déchets avec la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie validée par les élus en mars 2017 et juin 2022 : 8 nouvelles communes (environ 9 000 habitants) équipées en conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères résiduelles, soit dorénavant 36 communes sur les 49 concernées.



// Densification du parc de points d'apport volontaire de tri et de conteneurs semi-enterrés des ordures ménagères résiduelles.

// Optimisation du fonctionnement des déchèteries avec la réalisation de caractérisation (tri manuel) de 4 bennes d'encombrants.  
> Objectif : mieux connaître le contenu des bennes afin de corriger les erreurs de tri et envisager la mise en place de nouvelles filières.

// Poursuite du développement des filières de valorisation en déchèterie, avec la mise en place de filières gratuites pour les radiographies et les huiles alimentaires et minérales sur les déchèteries déjà équipées, mais aussi sur de nouvelles déchèteries.

// Poursuite de l'amélioration des conditions de travail du personnel de collecte avec notamment la réalisation de diagnostic des rues collectées en marche arrière.

// Optimisation du dispositif des bennes mobiles avec l'ajout d'une benne dédiée à la collecte du bois.

// Campagne de lavage des bacs de regroupement (550) et conteneurs d'apport volontaire (330).



### EN DONNANT ACCÈS À TOUS LES ENFANTS À UNE RESTAURATION SCOLAIRE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

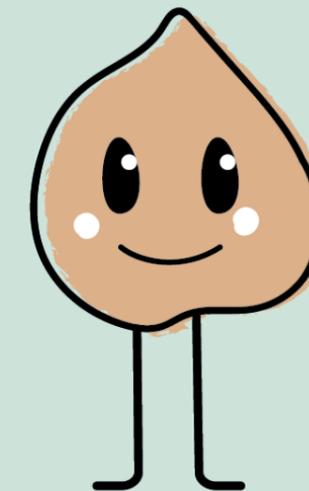
// L'Agglo veille à développer l'accès des producteurs de pains bio locaux au marché de la cuisine centrale en collaboration avec la CMA (Chambre des métiers et de l'Artisanat), la fédération de la Boulangerie-Pâtisserie de la Drôme avec l'appui d'Agribiodrôme et du Cluster Bio, notamment en multipliant les rencontres avec les boulangers pour identifier leurs besoins, en accompagnant l'amélioration des compétences sur le pain bio, en mettant en place une formation avec la CMA pour apprendre à répondre aux marchés publics, etc.

// Expérimentation sur le gaspillage alimentaire avec la sensibilisation du personnel pour mieux présenter les produits aux enfants, s'adapter à l'appétit de chacun. 3 cantines participent à un diagnostic du gaspillage alimentaire avec des pesées et l'identification de bonnes pratiques, afin de produire une méthodologie à diffuser dans l'ensemble des restaurants scolaires.

### EN SENSIBILISANT LES CITOYENS ET LES ACTEURS LOCAUX AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

// Tri et prévention des déchets. En 2022, 357 personnes ont été sensibilisées à la bonne gestion de leurs déchets. De plus, une centaine d'événements ont été dotés de matériel de collecte, ce qui a permis de récupérer 44,4 tonnes de déchets recyclables.

// Eco-exemplarité de l'Agglo qui s'engage à augmenter le tri dans les bâtiments communautaires. A ce titre, l'espace Jacques Brel, siège de Valence Romans Agglo, a été retenu comme site pilote avant une extension progressive.



## / ZOOM /

// Expérimentation du pois chiche pour la restauration collective Valence Romans Agglo met en place des groupes de travail sur 3 thématiques : rotations des cultures, diversification en arboriculture et légumineuses pour la restauration collective.

L'Agglo soutient l'introduction du pois chiche bio produit localement dans les menus des restaurants collectifs de son territoire. Des recettes avec des pois chiches précuits par la légumerie AB'Epluche et distribués par la plateforme Agricourt seront réalisés à partir de septembre 2023 dans 5 établissements volontaires, dont la cuisine centrale. Cela répond aux objectifs de la loi Egalim sur l'introduction de produits bio et d'un repas végétarien par semaine.

Les résultats de cette expérimentation seront diffusés fin 2023.

# FOCUS

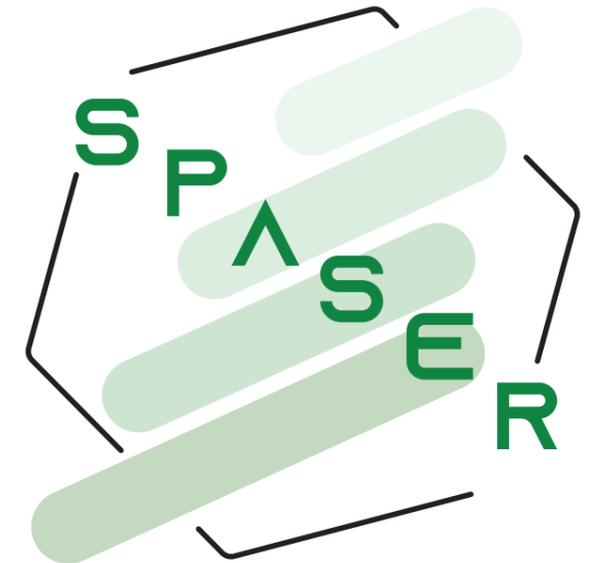
## Schéma de Promotion des Achats Socialement et Environnementalement Responsable (SPASER)

La commande publique joue un rôle fondamental en matière économique : les achats des collectivités territoriales (Régions, Départements, intercommunalités et communes) et de l'État représentent près de 200 milliards d'euros par an.

À l'échelle locale, ce sont près de 400 M€ d'investissement qui sont inscrits au projet de territoire d'ici la fin du mandat, faisant de l'Agglomération un donneur d'ordre puissant et un réel acteur d'entraînement vers des pratiques de production plus responsables.

C'est dans cette optique que l'Agglo s'est engagée dans un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Environnementalement Responsable (SPASER). Ce document clé pour la mise en cohérence des ambitions environnementales de la collectivité avec la politique d'achat public, est un outil pragmatique organisé autour de 4 axes, 13 engagements et 17 actions :

- **Axe transversal** pour la gouvernance, la structuration de la politique achat et la formation ;
- **Axe social** pour les politiques d'insertion et la lutte contre les discriminations ;
- **Axe environnemental** pour la préservation des ressources, la limitation des impacts et le développement de l'économie circulaire ;
- **Axe économique** pour la dynamique locale, la structuration des filières et pour faciliter l'accès à la commande publique des TPE et PME.



Le SPASER et l'achat durable se placent au cœur et au service de l'ensemble des politiques et stratégies de l'Agglo, qu'il s'agisse de soutenir leurs ambitions (transition écologique du territoire) ou de rendre plus responsables les achats nécessaires pour les atteindre.

Le SPASER s'accompagne de la structuration d'un tableau de bord et d'un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs.

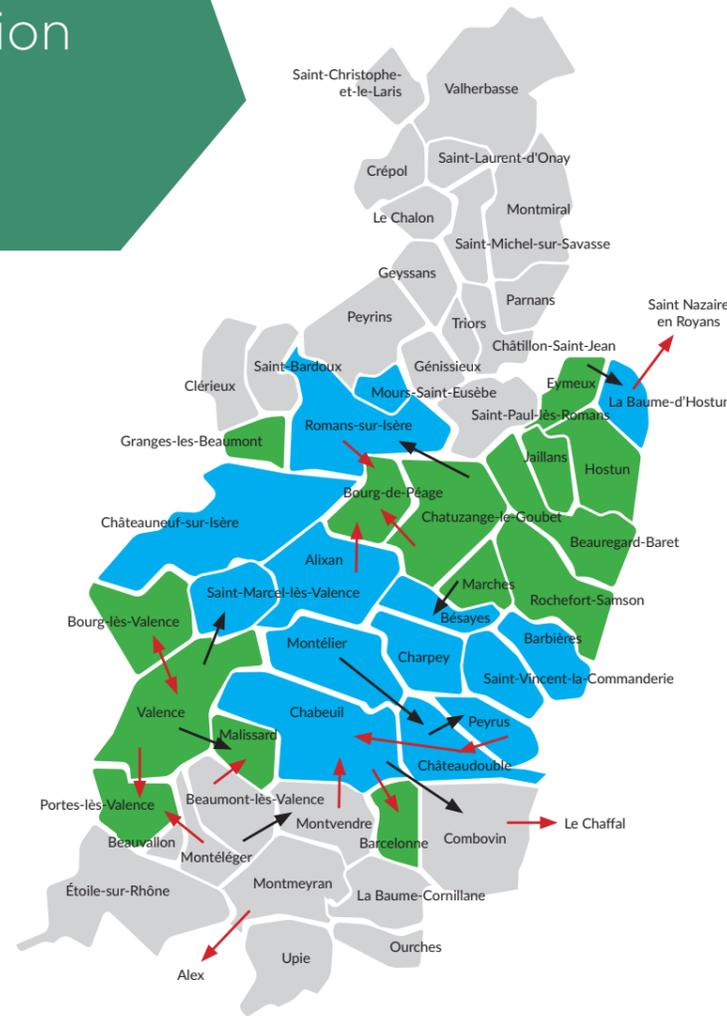
L'accompagnement et la structuration des filières et acteurs locaux permet également, dans le respect des marchés publics, de développer le recours à des entreprises locales. En 2022, 65 % des dépenses de travaux ont bénéficié à des entreprises de l'agglomération, 70 % à celles de la Drôme, et 90 % à celles de la région.

# Stratégie de sécurisation d'approvisionnement en eau potable

On estime que l'approvisionnement en eau potable d'un secteur est sécurisé lorsqu'au moins deux ressources totalement distinctes peuvent être utilisées afin de couvrir les risques quantitatifs et qualitatifs.

Or cette sécurisation est devenue d'autant plus essentielle que l'année 2022 a été particulièrement marquée par la sécheresse. C'est pourquoi l'Agglo a travaillé à un plan d'action pour faire face aux situations de crise ponctuelles (pollutions par exemple), anticiper les problèmes éventuels d'approvisionnement mais également, à terme, le développement démographique du territoire.

- Communes sécurisées ++ (qualitativement et quantitativement)
- Sécurisation ++ à venir
- Communes partiellement sécurisées (qualitativement ou quantitativement)



- Interconnexions en service
- Interconnexions à venir

Le plan d'action permet de sécuriser l'alimentation en eau grâce à la solidarité entre les producteurs d'eau potable.

## 7 points stratégiques ont été définis :

1. La sécurisation de la production du Syndicat de la Plaine de Valence avec la mise en œuvre de la dilution (mélange) au captage des Deveys afin d'améliorer la qualité de l'eau et le renforcement de l'alimentation de Malissard par Valence.
2. La sécurisation de Montélier et Chabeuil avec le développement de la station de pompage alimentant le réservoir du Serre.
3. La sécurisation de Barcelonne avec l'alimentation de la totalité de la commune par la nouvelle interconnexion (réservoir du SIEPV).
4. La sécurisation de Châteaudouble et Peyrus avec la création d'une station de reprise du réservoir du Serre afin d'alimenter le réservoir principal de Châteaudouble et l'interconnexion de Peyrus avec Châteaudouble.
5. La sécurisation de Charpey et Saint-Vincent-la-Commanderie avec le développement du forage de l'Hôtel.

6. La sécurisation de Barbières et Besayes avec le développement du forage des Vignes et la mise en place d'une action ciblée de réduction des pertes en eau.
7. La sécurisation de la Baume-d'Hostun avec l'interconnexion avec le SIERS et la création d'une station de pompage.

C'est ainsi que 28 communes sont ou seront prochainement totalement sécurisées (en quantité et en qualité).

D'ici 2026, l'Agglo va également développer les sites de production existants, poursuivre la création d'interconnexions et adapter ses capacités de stockage afin de renforcer son réseau et la solidarité entre les territoires.

À plus long terme, de nouvelles ressources seront recherchées, exploitées et reliées par de nouvelles canalisations.

Le travail va se poursuivre fin 2023 et en 2024 par un plan de Sécurisation de l'Alimentation en eau potable de l'ensemble du territoire.

# Nouveau plan de sobriété énergétique et environnemental

## Plan de sobriété énergétique

En 2022, le plan de sobriété énergétique 2018-2022 est arrivé à son terme. Ce plan avait pour objectif de piloter la mise en œuvre d'actions en faveur d'économies d'énergie et de réaliser 150 000 € d'économies par an sur les bâtiments, notamment avec l'expérimentation de solutions novatrices. L'objectif a été dépassé avec plus de 186 000 € d'économies par an, grâce à des actions aussi diverses que le déploiement de brasseurs d'airs, le passage en LED, le remplacement de chaudières, l'adaptation des contrats d'abonnement, ou encore le déploiement de panneaux photovoltaïques.

Face à ce bilan très positif, mais également face au contexte socio-économique (explosion du coût de l'énergie avec la crise énergétique) et réglementaire (objectifs de réduction des consommations dans les bâtiments tertiaires, stratégie nationale bas carbone, mise en place du SPASER, loi AGEC...), l'Agglo a proposé un nouveau plan de sobriété énergétique et environnemental 2023-2027.

### Ce plan s'appuie sur 6 axes :

- 1- Mieux connaître le patrimoine pour mieux agir à l'aide d'un schéma directeur technique et énergétique. Il contient un diagnostic technique et énergétique des bâtiments, un schéma directeur « décret tertiaire », et un schéma directeur de maintenance du patrimoine ;
- 2- La maîtrise et l'optimisation des surfaces existantes (optimisation et rénovation plutôt que construction de locaux, mutualisation des espaces, etc.) ;
- 3- La réduction de 20 % des consommations énergétiques par la rénovation thermique et l'optimisation ;
- 4- La réduction des gaz à effet de serre grâce au levier de la commande publique (clauses environnementales, objectifs d'économie circulaire dans les process de construction et d'entretien du patrimoine...) ;
- 5- La décarbonation pour viser la neutralité carbone en 2050 (changement des types d'énergie, raccordement à la chaufferie centrale, etc.) ;
- 6- Le déploiement du photovoltaïque pour produire 7 % des besoins d'ici 2035.





## Ouverture de la Maison du Patrimoine

Dès 1985, année de création du label à l'échelle nationale, la ville de Valence devient « ville d'art et d'histoire ». Avec l'élargissement progressif de l'agglomération, en 2010 puis 2017, l'action du service patrimoine s'est étendue sur 54 communes. Ce label valorise l'engagement de plus de 200 villes et territoires en France, engagés pour la qualité architecturale et du cadre de vie, par une politique volontariste en matière de préservation du patrimoine et des actions de médiation.

Désormais, les collectivités bénéficiant du label sont tenues d'aménager des centres dédiés à la présentation et à la médiation de l'architecture et du patrimoine, des lieux d'accueil et d'exposition gratuits dont la principale mission est de sensibiliser, d'informer et de former tous les publics au patrimoine.

Son territoire étant organisé autour de deux villes-centres avec des entités paysagères propres, l'Agglo a décidé la création d'un double lieu : un à Valence et un à Romans-sur-Isère.

Les travaux de restaurations majeures projetées à la Maison des Têtes ont permis d'engager un premier projet de centre d'interprétation dans ce site emblématique de la ville de Valence.

Inaugurée en juin 2023, la Maison du Patrimoine offre aux visiteurs plusieurs espaces de visites différents.

- Un parcours d'exposition permanent sur la Plaine de Valence du Rhône aux contreforts du Vercors. Histoire, géologie et architecture sont présentées via différents moyens de médiation dont une maquette 3D et une table tactile qui permet aux visiteurs de plonger dans les récits et légendes du territoire.
- Un espace dédié à Valence ville militaire, sur les pas de Bonaparte. Des prêts du Musée de Valence, Art et Archéologie ainsi que des dons privés et de l'association Bonaparte à Valence ont permis d'exposer des œuvres et objets, témoins des séjours de Napoléon Bonaparte à Valence et des amitiés qu'il y a créées.
- Une salle d'exposition temporaire. Lors de l'ouverture, elle a été dédiée aux Maisons des Têtes en France et en Europe.
- Un atelier pédagogique accueille les classes et les groupes.

Désormais, le projet de la Maison du Patrimoine se prolonge à Romans-sur-Isère dans trois niveaux de la Maison du Mouton, édifice emblématique de la fin du Moyen-Âge qui fait l'objet d'une vaste campagne de réhabilitation.

## PERSPECTIVE Demain, faire mieux !

L'objectif de ce rapport est d'évaluer l'impact de la politique de développement durable menée par la collectivité afin d'adapter et d'orienter ses choix budgétaires aux enjeux actuels et futurs.

À ce titre, dans une optique d'amélioration continue, Valence Romans Agglo a identifié de nouvelles actions à mettre en œuvre à court, moyen ou long terme. Complétant le plan d'actions déjà engagé, elles dessinent la feuille de route de la politique de développement durable de l'Agglo, inscrite dans les documents stratégiques, notamment le Plan Climat-Air-Energie Territorial, le projet de territoire et les différents schémas directeurs sectoriels.

### GESTION DURABLE DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

// **Optimisation de la dotation en bacs de tri** des copropriétés afin de l'adapter à la simplification du geste de tri.

// **Éco-exemplarité de l'Agglo** avec la mise en place du tri sur l'ensemble des bâtiments communautaires.

// **Réduction de fréquence de la collecte** en porte-à-porte et déploiement de l'apport volontaire pour compléter le dispositif en lien avec la stratégie de collecte.

// **Dans le cadre du marché de performance (CPDMA)** : actions de prévention/sensibilisation par les équipes du prestataire et déploiement de camions GNV (intégralité de la flotte).

// **Première benne ordures ménagères à carburation GNV** pour la régie de collecte de l'Agglo (réception prévue en 2024).

// **Mise en service de l'unité agricole de méthanisation** Bioteppes de Romans-sur-Isère.

// **Travaux et mise en service d'équipements de traitement de l'eau** : extension du réseau au Quartier des Ors à Romans-sur-Isère (fin 2024), nouvelle station de traitement à Peyrus et Beauregard-Barret (2025) et Montvendre et Upie (2026), suppression des rejets dans le port et mise en conformité du réseau à Valence (2026), augmentation de la capacité de traitement de la station de Romans-sur-Isère (2027) etc.

// **Plan de sécurisation eau potable** (cf. p.32)





### URBANISME, HABITAT ET RISQUES NATURELS

// **Approbation du second PLH de l'Agglomération**, qui couvrira la période 2024 - 2029. Il consacrera un haut niveau de soutien à la réhabilitation du parc existant (public et privé) et à la production de logements en renouvellement urbain.



### ACTION CULTURELLE, PATRIMOINE ET SPORTS

// **Reprise en gestion directe** des actions de sensibilisation de culture scientifique technique et industriel.

// **Ouverture de la Maison du Patrimoine à la Maison du Mouton de Romans-sur-Isère.**

// **Mise en place d'une nouvelle offre d'éducation culturelle et patrimoniale** en direction de l'ensemble des communes du territoire par le service Patrimoine Pays d'art et d'histoire.

// **Labellisation Tourisme et Handicap de la piscine Serge Buttet.**

# Valence Romans Agglo, un territoire engagé et reconnu !



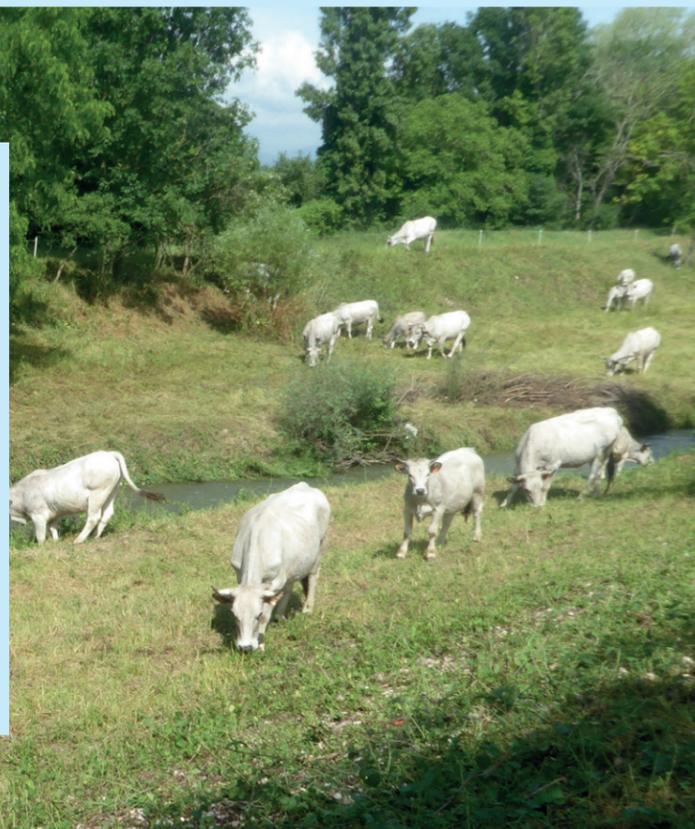
### DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET ALIMENTATION

// **Développement des actions d'accompagnement aux reprises des exploitations agricoles :** mise en lien acheteurs/vendeurs, formations et accompagnement des repreneurs, ateliers de découverte du milieu agricole...

// **Elaboration d'une méthodologie de réduction de gaspillage alimentaire** à destination de l'ensemble des restaurants scolaires.

// **Mise en place d'un fonds de compensation** sur le foncier de zone économique.

// **Lancement d'une nouvelle stratégie Forêt-Filière bois** de l'Agglo en 2024.



## Le Président et les vice-présidents



**NICOLAS DARAGON**  
Président  
Maire de Valence



**MARIE-HÉLÈNE THORAIVAL**  
1<sup>re</sup> Vice-présidente  
Attractivité, rayonnement du territoire et industries créatives  
Maire de Romans-sur-Isère



**CHRISTIAN GAUTHIER**  
2<sup>e</sup> Vice-président  
Budget et Finances  
Maire de Chatuzange-le-Goubet



**MARLÈNE MOURIER**  
3<sup>e</sup> Vice-présidente  
Culture et patrimoine culturel  
Maire de Bourg-lès-Valence



**VÉRONIQUE PUGEAT**  
Conseillère déléguée  
Enseignement supérieur, industrie de l'image et du son  
Adjointe au Maire de Valence



**BRUNO VITTE**  
Conseiller délégué  
Tourisme  
Maire d'Hostun



**MARIE-FRANÇOISE PASCAL**  
Conseillère déléguée  
Partenariats culturels et artistiques  
Adjointe au Maire de Valence



**LAURENT JACQUOT**  
Conseiller délégué  
Patrimoine  
Adjoint au Maire de Romans-sur-Isère



**LAURENT MONNET**  
4<sup>e</sup> Vice-président  
Économie  
Adjoint au Maire de Valence



**GENEVIÈVE GIRARD**  
5<sup>e</sup> Vice-présidente  
Qualité de vie (mobilités, transports, déchets)  
Maire de Portes-lès-Valence



**FABRICE LARUE**  
6<sup>e</sup> Vice-président  
Aménagement du territoire  
Maire de Clérieux



**NATHALIE NIESON**  
7<sup>e</sup> Vice-présidente  
Cycle de l'eau  
Maire de Bourg-de-Péage



**DAMIEN GOT**  
Conseiller délégué  
Développement économique Nord Agglo  
Adjoint au Maire de Romans-sur-Isère



**SYLVAIN FAURIEL**  
Conseiller délégué  
Emploi  
Adjoint au Maire de Valence



**FRANÇOISE AGRAIN**  
Conseillère déléguée  
Sentiers de randonnée, accessibilité, déplacements doux  
Maire de Saint-Vincent-la-Commanderie



**LIONEL BRARD**  
Conseiller délégué Eau et Protection de la ressource  
Adjoint au Maire de Valence



**FRANCK SOULLIGNAC**  
8<sup>e</sup> Vice-président  
Relations avec les communes, communication et relations externes  
Adjoint au Maire de Valence



**KARINE GUILLEMINOT**  
9<sup>e</sup> Vice-présidente  
Vie sociale  
Adjointe au Maire de Mours-Saint-Eusèbe



**PHILIPPE LABADENS**  
10<sup>e</sup> Vice-président  
Transition énergétique  
Adjoint au Maire de Romans-sur-Isère



**ANNIE-PAULE TENNERONI**  
11<sup>e</sup> Vice-présidente  
Habitat et logement  
Adjointe au Maire de Valence



**YVES PERNOT**  
Conseiller délégué  
Assainissement  
Adjoint au Maire d'Étoile-sur-Rhône



**NADINE CHEVROL**  
Conseillère déléguée  
Démocratie participative, Conseil Local de Développement  
Maire de Saint-Laurent-d'Onay



**CYRIL VALLON**  
Conseiller délégué  
Enfance, jeunesse  
Maire de Beaumont-lès-Valence



**JÉRÔME POUILLY**  
Conseiller délégué  
Éclairage public  
Maire de Montmiral



**JEAN-MICHEL VALLA**  
12<sup>e</sup> Vice-président  
Développement rural et alimentation  
Maire de Saint-Marcel-lès-Valence



**ADEM BENCHELLOUG**  
13<sup>e</sup> Vice-président  
Sport  
Adjoint au Maire de Valence



**SÉVERINE BOUIT**  
14<sup>e</sup> Vice-présidente  
Ressources humaines  
Maire de Combovin



**FRÉDÉRIC VASSY**  
15<sup>e</sup> Vice-président  
Commande publique et affaires juridiques  
Maire de Châteauneuf-sur-Isère



**STÉPHANE COUSIN**  
Conseiller délégué  
Nouvelles énergies  
Maire d'Ourches



**ALBAN PANO**  
Conseiller délégué  
Événementiel  
Maire de Chabeuil



**DOMINIQUE GENTIAL**  
Conseillère déléguée  
Hygiène, santé, qualité de vie au travail  
Adjointe au Maire de Bourg-lès-Valence

## Les conseillers communautaires délégués



**Valence Romans Agglo**

1 place Jacques Brel - CS 30125  
26905 Valence Cedex 9

**valenceromansagglo.fr**

